

FCP de droit français

**Edmond de Rothschild
GOLDSPHERE**

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

Société de Gestion : Edmond De Rothschild Asset Management (France)

Dépositaire : Edmond De Rothschild (France)

Commissaire aux Comptes : KPMG Audit

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	12
5. Comptes de l'exercice	16
6. Annexe(s)	52
Caractéristiques de l'OPC	53
Information SFDR	68
7. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	76

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 18.12.2024 :

- Mise à jour du template des KID PRIIPS ;
- Mise à jour des frais à fin septembre 2024 dans les KID PRIIPS ;
- Modification du paragraphe de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management ainsi que l'ajout d'une mention sur la référence à l'annexe SFDR ;
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. » ;
- Changement de dénomination des parts :

Isin	Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
FR0010657890	A	A USD
FR0010664086	B	A EUR
FR0013307675	CR	CR EUR
FR0013312352	BR	CR USD
FR0010664052	E	R EUR
FR0010664078	I	I EUR
FR0010849729	R	K EUR

Sur la période (du 30 septembre 2024 au 30 septembre 2025), les indices actions du secteur aurifère ont nettement surperformé à la fois l'or physique et les marchés actions mondiaux. Cette progression s'explique par un ensemble de facteurs : des éléments macroéconomiques, des dynamiques propres aux marchés des matières premières, ainsi que des facteurs spécifiquement liés au secteur aurifère. L'un des moteurs fondamentaux les plus importants demeure l'envolée exceptionnelle des cours de l'or, les actions minières aurifères jouant un rôle de levier amplifiant les mouvements du métal jaune. Les prix de l'or ont continué d'être soutenus par une incertitude géopolitique persistante, des flux importants vers les ETF investis en or physique, des anticipations de baisses de taux d'intérêt, et les achats des banques centrales. Nous continuons de penser que le secteur des mines d'or n'en est qu'au début de sa revalorisation. La plupart des valeurs minières sont aujourd'hui beaucoup plus solides que lors des cycles précédents, grâce à des bilans renforcés, une génération de flux de trésorerie robuste et une discipline du capital accrue. Toutefois, nous demeurons convaincus que la sélectivité reste essentielle ; nous concentrons donc nos investissements sur des producteurs bien capitalisés, une base de coûts maîtrisés, et bénéficiant d'une forte diversification entre producteurs juniors, acteurs établis et sociétés de royalties.

Le fonds EDR Goldsphere a significativement surperformé son indice de référence sur la période sous revue. Parmi nos principaux contributeurs, **Newmont** a publié des flux de trésorerie disponibles records et un bénéfice net solide sur l'ensemble de l'année 2025, permettant une hausse de son dividende et l'autorisation d'un programme additionnel de rachat d'actions de 3 milliards de dollars. La forte hausse d'**AngloGold** a été alimentée par des gains de production robustes (notamment une augmentation de la production à Obuasi/Geita et l'intégration de l'exposition à Sukari), ainsi que par l'impact de prix de l'or records. La performance d'**Agnico** a été soutenue par une production solide et une génération de trésorerie record en 2025, permettant à l'entreprise de réduire sa dette à long terme et de dégager une position de trésorerie nette — réduisant ainsi de manière significative le risque lié au bilan. Par ailleurs, les discussions sectorielles en matière de fusions-acquisitions (notamment l'intérêt d'**Agnico** pour des actifs australiens et des spéculations sur des cibles potentielles) ont favorisé le sentiment de marché et contribué à la revalorisation du titre. **Kinross** a bénéficié d'une forte amélioration de ses flux de trésorerie disponibles sur l'année. La direction a utilisé ces flux pour augmenter les rachats d'actions et accroître les distributions aux actionnaires. **Wheaton Precious Metals**, société de streaming/royalties, a profité de l'effet de levier offert par la hausse des prix de l'or, avec un impact direct sur ses marges, la société ne subissant pas de coûts d'extraction. Nous avons procédé à plusieurs ajustements au sein du portefeuille : achat de titres **Endeavour Silver** et cession de **HECLA Mining**, acquisition de **IAM Gold** et **Alamos Gold**, tout en cédant **New Gold** et **Lunding Gold**, vente d'**Equinox Gold** et investissement dans **Discovery Silver**. La cession de **Centerra Gold** a été compensée par l'achat de **Lunding Gold**. Au cours de l'été, nous avons vendu nos titres **Pan American Silver**, **Equinox** et **Calibre Mining**, et acheté du **Montage Gold**, **Collective Mining**, **Aris Mining** et **Vizsla Silver**. En août 2025, nous avons procédé à l'achat d'**Osisko Development**. Enfin, en septembre 2025, nous avons décidé d'investir dans **Dakota Gold**.

Malgré une progression de plus de 90 % sur les douze derniers mois, les actions minières aurifères demeurent raisonnablement valorisées, se négociant à 0,9 fois la valeur nette d'inventaire, avec des rendements moyens de flux de trésorerie disponibles de 7 à 9 % (contre 3 % pour le S&P 500). Même avec des marges record, les dirigeants des sociétés minières continuent de privilégier le contrôle des coûts et la discipline financière. La transformation des profils financiers des grandes sociétés minières constitue sans doute l'évolution la plus marquante du secteur. La maîtrise des structures de coûts de production et la hausse des cours de l'or ont permis une amélioration notable des bilans et de la performance opérationnelle. Les programmes de rachat d'actions sont devenus un thème structurant parmi les grandes entreprises aurifères, représentant une nouvelle catégorie d'acheteurs marginaux qui soutient la liquidité du marché et génère des effets positifs via les flux passifs et la participation des ETF. Les sociétés de taille moyenne pourraient également annoncer des rachats d'actions au cours des douze prochains mois. Le secteur aurifère a profondément évolué dans sa philosophie de croissance. Alors qu'auparavant les entreprises privilégiaient le réinvestissement dans leurs actifs existants et l'amélioration des opérations tout en évitant les acquisitions — mal perçues par les investisseurs et analystes — l'environnement actuel reflète une plus grande ouverture aux opportunités de croissance externe.

Sur l'année la part A libellée en USD réalise une performance de 102 % et son indice de référence de 93,66 %.

Sur l'année la part A libellée en EUR réalise une performance de 91,85 % et son indice de référence de 83,95 %.

Sur l'année la part CR libellée en EUR réalise une performance de 94,27 % et son indice de référence de 83,95 %.

Sur l'année la part I libellée en EUR réalise une performance de 93,57 % et son indice de référence de 83,95 %.

La part R libellée en EUR réalise une performance de 91,32 % et son indice de référence de 83,95 %.

La part CR libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.

La part K libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NEWMONT CORP	6 696 583,21	1 872 047,94
AGNICO EAGLE MINES	6 088 526,42	1 779 020,48
EQUINOX GOLD CORP	1 292 596,78	3 612 186,94
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	3 976 882,38	534 818,64
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	3 834 455,28	440 891,18
FRANCO-NEVADA CORP	3 653 369,52	620 719,52
ANGLOGOLD ASHANTI PLC	2 955 179,10	929 969,83
KINROSS GOLD CORP	2 860 141,25	973 168,22
PAN AMERICAN SILVER CORP	1 228 112,99	2 520 636,28
ENDEAVOUR SILVER CORP	2 787 979,06	151 928,98

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN USD

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER

Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SÉLECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :

Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles. L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc...

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l’évaluation de la part d’éligibilité ou d’alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n’est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d’alignement minimum et ce, conformément à l’interprétation stricte de l’Article 3 du Règlement Taxonomie de l’UE.

Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d’atténuation du changement climatique et/ou à l’adaptation au changement climatique.

Ainsi le % d’alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l’article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE

L’empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponible sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet “Fund Center”.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d’une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l’article 321-125 du Règlement Général AMF qui s’appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s’applique à tous les collaborateurs d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu’à ses filiales et succursales.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n’encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu’elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d’intérêts.

L’objectif de la politique de rémunération est de disposer d’un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d’un processus prenant en compte les résultats économiques de l’entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l’ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d’un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d’un panier mixte d’Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d’Instruments, et au maximum de 50% d’autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux

Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.

Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :

- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :

- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :

- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :

- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :

Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).

Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).

*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :

En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :

- Cadres supérieurs.....	2 890 000 euros
- Membres du personnel.....	20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE

47, rue du Faubourg Saint-honoré - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 19/12/2025 19:28:29



Nicolas Duval-Arnould
Associé

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	146 138 787,41	42 833 650,87
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	146 138 787,41	42 833 650,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	146 138 787,41	42 833 650,87
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 160 955,84	636 109,53
Comptes financiers	2 940 965,89	1 820 797,21
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	6 101 921,73	2 456 906,74
Total de l'actif I+II	152 240 709,14	45 290 557,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	73 651 107,78	28 744 073,04
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	75 196 800,60	15 088 340,15
Capitaux propres I	148 847 908,38	43 832 413,19
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	148 847 908,38	43 832 413,19
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 721 390,23	741 051,90
Concours bancaires	671 410,53	717 092,52
Sous-total autres passifs IV	3 392 800,76	1 458 144,42
Total Passifs : I+II+III+IV	152 240 709,14	45 290 557,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	648 891,80	413 237,42
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	1 755,92	
Sous-total produits sur opérations financières	650 647,72	413 237,42
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-26 720,04	-8 344,97
Sous-total charges sur opérations financières	-26 720,04	-8 344,97
Total revenus financiers nets (A)	623 927,68	404 892,45
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 839 864,12	-694 691,09
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 839 864,12	-694 691,09
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 215 936,44	-289 798,64
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-552 027,66	-6 338,50
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 767 964,10	-296 137,14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	8 228 071,38	1 069 296,32
Frais de transactions externes et frais de cession	-685 729,66	-453 635,19
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	7 542 341,72	615 661,13
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 972 021,99	81 171,36
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	10 514 363,71	696 832,49

Compte de résultat au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	55 436 558,21	14 560 021,06
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-1 326,45	14 138,76
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	55 435 231,76	14 574 159,82
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	11 015 169,23	113 484,98
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	66 450 400,99	14 687 644,80
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	75 196 800,60	15 088 340,15

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de l'OPCVM est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index, dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Fonds peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en USD	42 358 823,44	32 043 048,98	34 206 786,80	43 832 413,19	148 847 908,38
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A EUR en EUR					
Actif net en EUR	26 274 226,50	22 861 813,44	20 946 002,88	29 215 877,39	100 666 258,60
Nombre de titres	285 150,791	255 540,309	233 066,119	224 491,414	403 182,642
Valeur liquidative unitaire en EUR	92,14	89,46	89,87	130,14	249,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	8,01	3,40	2,67	2,30	20,72
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-1,34	-0,98	-0,48	-0,97	-3,57
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A USD en USD					
Actif net	5 401 290,51	4 582 594,83	4 664 605,19	6 881 687,58	12 731 312,98
Nombre de titres	70 941,652	73 333,778	68 767,863	66 450,768	60 858,361
Valeur liquidative unitaire	76,13	62,48	67,83	103,56	209,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,71	2,42	1,90	1,64	14,78
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,96	-0,70	-0,35	-0,69	-2,57
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE CR EUR en EUR					
Actif net en EUR	48 728,60	47 413,26	47 746,52	16 751,76	3 817 078,78
Nombre de titres	386,855	386,855	386,855	93,416	10 957,086
Valeur liquidative unitaire en EUR	125,96	122,56	123,42	179,32	348,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	10,93	4,66	3,66	3,19	28,81
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-1,41	-0,98	-0,31	-0,84	-2,11

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE I EUR en EUR					
Actif net en EUR	3 737 215,19	3 591 565,83	5 218 602,98	1 767 403,32	4 505 425,64
Nombre de titres	356,859	350,099	502,206	116,861	153,898
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 472,52	10 258,71	10 391,35	15 123,97	29 275,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	905,99	387,52	307,93	270,63	2 418,22
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-27,99	5,36	46,24	-60,86	-223,51
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE R EUR en EUR					
Actif net en EUR	1 828 636,77	1 530 090,07	1 690 534,62	2 108 453,37	6 855 147,96
Nombre de titres	21 066,236	18 223,479	20 124,742	17 400,030	29 569,803
Valeur liquidative unitaire en EUR	86,80	83,96	84,00	121,17	231,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	7,56	3,20	2,50	2,14	19,28
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-1,92	-1,37	-0,85	-1,33	-3,83

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, taxes locales, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Une commission de surperformance
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM
- Des frais liés aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres, le cas échéant.

La Société de gestion est amenée à verser à titre de rémunération une quote-part des frais de gestion financière de l'OPC à des intermédiaires tels que des entreprises d'investissement, entreprises d'assurance, sociétés de gestion, structureurs intermédiaires de commercialisation, distributeurs ou plateformes de distribution avec lesquels une convention a été signée dans le cadre de la distribution, le placement des parts de l'OPC ou la mise en relation avec d'autres investisseurs. Cette rémunération est variable et dépend de la relation d'affaires en place avec l'intermédiaire et de l'amélioration de la qualité du service fourni au client dont peut justifier le bénéficiaire de cette rémunération. Cette rémunération peut être forfaitaire ou calculée sur la base des actifs nets souscrits résultant de l'action de l'intermédiaire. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Edmond de Rothschild. Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Information Clé (DIC) des parts correspondantes.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net de l'OPCVM	Part A USD : 1,85 % TTC* maximum
		Part A EUR : 1,85 % TTC* maximum
		Part CR USD : 1,55 % TTC* maximum
		Part CR EUR : 1,55 % TTC* maximum
		Part R EUR : 2,25 % TTC* maximum
		Part I EUR : 0,85 % TTC* maximum
		Part K EUR : 1,00 % TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net de l'OPCVM	Part A USD : 0,15 % TTC* maximum
		Part A EUR : 0,15 % TTC* maximum
		Part CR USD : 0,15 % TTC* maximum
		Part CR EUR : 0,15 % TTC* maximum
		Part R EUR : 0,15 % TTC* maximum
		Part I EUR : 0,15 % TTC* maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Le Dépositaire : entre 0% et 50% La Société de Gestion : entre 50% et 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Variable en fonction des instruments, et plus particulièrement, en % TTC : - Actions, ETF : 0,50 % maximum - OPC France : 0% - OPC étrangers : 0.50% - O.S.T. : 0 % - Coupons étrangers : 5 % (minimum de 0€ à 200€ en fonction de la place boursière de l'instrument)
Commission de surperformance (1)	Actif net de l'OPCVM	Part A USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners dividendes nets réinvestis.
		Part A EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners dividendes nets réinvestis.
		Part CR USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners dividendes nets réinvestis.
		Part CR EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners dividendes nets réinvestis.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance (1)	Actif net de l'OPCVM	Part R EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners dividendes nets réinvestis.
		Part I EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners dividendes nets réinvestis.
		Part K EUR : Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la Société de Gestion n'a pas opté pour la TVA.

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
 - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
 - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
 - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution :
- Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
 - o Frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
 - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
 - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
 - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
 - o Coût d'administration des sites internet ;
 - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :
 - o Coûts de License de l'indice de référence ;
 - o Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;
 - o Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
 - o Frais de commissariat aux comptes ;
 - o Frais liés au dépositaire ;
 - o Frais liés aux teneurs de compte ;
 - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
 - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
 - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
 - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
 - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
 - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
- Les frais opérationnels ;
- Les frais liés à la connaissance client :
 - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.

Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué ; Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieur. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

Indicateur de référence :

- NYSE Arca Gold Miners, dividendes nets réinvestis

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de la part du fonds à celle d'un actif de référence indicé.

L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.

Dès lors que la part surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.

En cas de surperformance de la part du fonds par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'Observation.

Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts. En cas de rachat de parts, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).

Dans le cas de sous-performance de la part du fonds par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.

La période d'Observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.

Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'Observation.

La période d'Observation est d'un an minimum. La première période d'Observation s'étend entre la date de constitution de la part et la première date de fin de période d'Observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement réinitialiser/activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée.

A cet effet, la Période d'Observation pourra être constituée de maximum 4 Périodes d'Observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette Période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère Période d'Observation au sein de la Période de référence doit être compensée durant au moins 5 Périodes d'Observation avant de pouvoir être oubliée.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs du FCP. En cas de mouvement significatif du passif du FCP, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts du FCP (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du FCP (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A USD	Capitalisation	Capitalisation
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en USD	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	43 832 413,19	34 206 786,80
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	86 135 064,54	16 114 615,79
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-42 881 206,39	-21 389 011,71
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 215 936,44	-289 798,64
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 542 341,72	615 661,13
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	55 435 231,76	14 574 159,82
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	148 847 908,38	43 832 413,19

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice**B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice**

	En parts	En montant
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	353 452,625	69 203 260,52
Parts rachetées durant l'exercice	-174 761,397	-31 801 728,71
Solde net des souscriptions/rachats	178 691,228	37 401 531,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	403 182,642	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A USD		
Parts souscrites durant l'exercice	40 378,839	5 088 086,56
Parts rachetées durant l'exercice	-45 971,246	-5 479 495,69
Solde net des souscriptions/rachats	-5 592,407	-391 409,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	60 858,361	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE CR EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	14 449,379	3 493 181,69
Parts rachetées durant l'exercice	-3 585,709	-946 156,26
Solde net des souscriptions/rachats	10 863,670	2 547 025,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 957,086	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	215,037	4 871 212,32
Parts rachetées durant l'exercice	-178,000	-3 525 478,88
Solde net des souscriptions/rachats	37,037	1 345 733,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	153,898	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE R EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	19 017,963	3 479 323,45
Parts rachetées durant l'exercice	-6 848,190	-1 128 346,85
Solde net des souscriptions/rachats	12 169,773	2 350 976,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	29 569,803	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE A EUR FR0010664086	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100 666 258,60	403 182,642	249,67
EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE A USD FR0010657890	Capitalisation	Capitalisation	USD	12 731 312,98	60 858,361	209,19
EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE CR EUR FR0013307675	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 817 078,78	10 957,086	348,36
EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE I EUR FR0010664078	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 505 425,64	153,898	29 275,40
EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE R EUR FR0010664052	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 855 147,96	29 569,803	231,82

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 CANADA +/-	Pays 2 ETATS-UNIS +/-	Pays 3 ROYAUME-UNI +/-	Pays 4 AFRIQUE DU SUD +/-	Pays 5 AUSTRALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	146 138,79	103 935,68	25 663,21	9 979,04	5 049,34	1 511,51
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	146 138,79					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 940,97				2 940,97
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-671,41				-671,41
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 269,56

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers USD	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 940,97						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-671,41						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 269,56						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers USD	Devise 1 CAD +/-	Devise 2 ZAR +/-	Devise 3 EUR +/-	Devise 4 AUD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	90 725,55	9 979,04		1 511,52	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	921,71		1 533,38		
Comptes financiers		26,27	2 861,59	43,60	9,50
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes			-1 983,52		
Comptes financiers	-379,07				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	91 268,19	10 005,31	2 411,45	1 555,12	9,50

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers USD	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers USD)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 582 077,41
	Souscriptions à recevoir	1 535 105,64
	Coupons et dividendes en espèces	43 772,79
Total des créances		3 160 955,84
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 709 638,81
	Rachats à payer	329 297,93
	Frais de gestion fixe	226 428,45
	Frais de gestion variable	456 025,04
Total des dettes		2 721 390,23
Total des créances et des dettes		439 565,61

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 090 353,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	203 361,24
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,37
Frais de gestion variables acquis	149 005,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,27
Rétrocessions des frais de gestion	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	153 521,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	43 326,56
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,56
Frais de gestion variables acquis	24 270,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,32
Rétrocessions des frais de gestion	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 488,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	67,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	21 652,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	2 033,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	11 008,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2025
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	89 823,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables provisionnés	18 102,78
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,48
Frais de gestion variables acquis	4 847,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,13
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-1 767 964,10	-296 137,14
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-1 767 964,10	-296 137,14
Le revenu net distribuable s'élève à	-1 767 964,10	-296 137,14

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-1 440 114,58	-219 586,53
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-1 440 114,58	-219 586,53
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 440 114,58	-219 586,53
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-1 440 114,58	-219 586,53
Total	-1 440 114,58	-219 586,53
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	-156 876,16	-46 063,61
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-156 876,16	-46 063,61
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-156 876,16	-46 063,61
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-156 876,16	-46 063,61
Total	-156 876,16	-46 063,61
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	-23 212,03	-78,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-23 212,03	-78,95
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-23 212,03	-78,95
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-23 212,03	-78,95
Total	-23 212,03	-78,95
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-34 398,28	-7 112,27
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-34 398,28	-7 112,27
Sommes distribuables au titre du revenu net	-34 398,28	-7 112,27
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-34 398,28	-7 112,27
Total	-34 398,28	-7 112,27
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-113 363,05	-23 295,78
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-113 363,05	-23 295,78
Sommes distribuables au titre du revenu net	-113 363,05	-23 295,78
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-113 363,05	-23 295,78
Total	-113 363,05	-23 295,78
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	10 514 363,71	696 832,49
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	10 514 363,71	696 832,49
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 514 363,71	696 832,49

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	8 356 460,55	518 193,22
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	8 356 460,55	518 193,22
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 356 460,55	518 193,22
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	8 356 460,55	518 193,22
Total	8 356 460,55	518 193,22
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	899 838,58	109 414,13
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	899 838,58	109 414,13
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	899 838,58	109 414,13
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	899 838,58	109 414,13
Total	899 838,58	109 414,13
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIRE CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	315 725,40	298,12
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	315 725,40	298,12
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	315 725,40	298,12
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	315 725,40	298,12
Total	315 725,40	298,12
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	372 160,09	31 626,63
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	372 160,09	31 626,63
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	372 160,09	31 626,63
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 372 160,09	 31 626,63
Total	372 160,09	31 626,63
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	570 179,09	37 300,39
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	570 179,09	37 300,39
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	570 179,09	37 300,39
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 570 179,09	 37 300,39
Total	570 179,09	37 300,39
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en USD

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			146 138 787,41	98,18
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			146 138 787,41	98,18
Logiciels			1 989 822,29	1,34
ARIS MINING CORP	CAD	202 980	1 989 822,29	1,34
Marchés de capitaux			1 798 730,07	1,21
MONTAGE GOLD CORP	CAD	369 684	1 798 730,07	1,21
Métaux et minerais			124 128 921,41	83,39
AGNICO EAGLE MINES	CAD	84 052	14 159 643,92	9,52
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	CAD	183 486	6 397 066,72	4,30
ARTEMIS GOLD INC	CAD	121 519	3 186 872,75	2,14
COEUR MINING INC	USD	312 715	5 866 533,40	3,94
COLLECTIVE MINING LTD	CAD	126 605	1 838 924,27	1,24
DAKOTA GOLD CORP	USD	141 293	642 883,15	0,43
DISCOVERY SILVER -REGISTERED SHS	CAD	868 117	3 219 397,74	2,16
ELDORADO GOLD --- REGISTERED SHS	CAD	142 821	4 125 311,51	2,77
ENDEAVOUR SILVER CORP	USD	485 701	3 807 895,84	2,56
EQUINOX GOLD CORP	CAD	67 143	752 304,28	0,51
FRANCO-NEVADA CORP	CAD	27 575	6 139 055,36	4,12
GOLD FIELDS LTD-SPONS ADR	USD	120 337	5 049 340,52	3,39
HECLA MINING CO	USD	88 466	1 070 438,60	0,72
IAMGOLD CORP	USD	281 791	3 643 557,63	2,45
K92 MINING	CAD	256 738	3 103 579,10	2,09
KINROSS GOLD CORP	CAD	391 598	9 720 967,05	6,53
LUNDIN GOLD INC	CAD	29 623	1 919 719,52	1,29
NEWMONT CORP	USD	164 423	13 862 503,13	9,31
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	AUD	96 111	1 511 514,13	1,02
OCEANAGOLD CORP	CAD	195 218	4 168 398,05	2,80
ORLA MINING LTD	CAD	256 551	2 767 585,69	1,86
OR ROYALTIES INC	CAD	126 607	5 075 547,55	3,41
OSISKO DEVELOPMENT CORP	CAD	219 339	750 359,67	0,50
PAN AMERICAN SILVER CORP	USD	59 964	2 322 405,72	1,56
SKEENA RESOURCES LTD	CAD	149 622	2 756 073,11	1,85
TOREX GOLD RESOURCES INC	CAD	89 665	3 727 330,56	2,50
VIZSLA SILVER CORP	CAD	396 452	1 712 425,78	1,15
WESDOME GOLD MINES LTD	CAD	203 715	3 174 161,06	2,13
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	USD	68 465	7 657 125,60	5,14
Pétrole et gaz			4 021 418,45	2,70
DPM METALS INC	CAD	181 375	4 021 418,45	2,70
Services financiers diversifiés			14 199 895,19	9,54
ANGLOGOLD ASHANTI PLC	ZAR	141 870	9 979 040,41	6,70
G MINING VENTURE CORP	CAD	212 402	4 220 854,78	2,84
Total			146 138 787,41	98,18

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	146 138 787,41
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 101 921,73
Autres passifs (-)	-3 392 800,76
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	148 847 908,38

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A EUR	EUR	403 182,642	249,67
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE A USD	USD	60 858,361	209,19
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE CR EUR	EUR	10 957,086	348,36
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE I EUR	EUR	153,898	29 275,40
Part EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE R EUR	EUR	29 569,803	231,82



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part A EUR ISIN : FR0010664086

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 18.12.2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : NYSE Arca Gold Miners Index, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Les parts A EUR sont destinées à tous souscripteurs souhaitant respectivement souscrire en US Dollar et en Euro, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

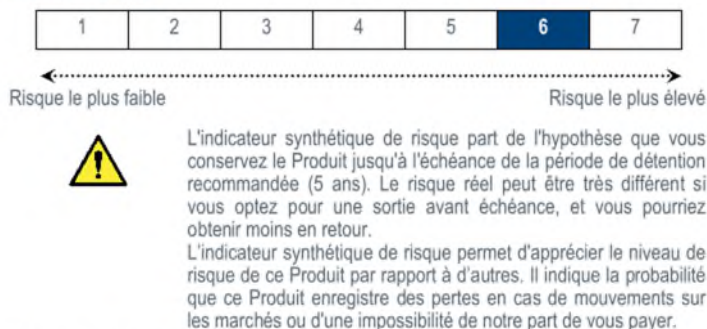
Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Indicateur de risque



Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 580	EUR 600
	Rendement annuel moyen	-94,2%	-43,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 890	EUR 9 640
	Rendement annuel moyen	-31,1%	-0,7%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 740	EUR 13 880
	Rendement annuel moyen	-2,6%	6,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 19 770	EUR 24 760
	Rendement annuel moyen	97,7%	19,9%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2016 et 09/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 06/2018 et 06/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2015 et 07/2020.

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 613	EUR 2 607
Incidence des coûts annuels (*)	6,1%	4,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,78% avant déduction des coûts et de 6,77% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,00% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 200
Coûts de transaction	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 93
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,20% Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners Index. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	EUR 20

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail : contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 - E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part CR EUR ISIN : FR0013307675

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 18.12.2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : NYSE Arca Gold Miners Index, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts CR EUR sont destinées à tous souscripteurs, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Ces parts peuvent être commercialisées aux investisseurs de détail (non professionnels ou professionnels sur option) exclusivement dans les cas suivants :

- Souscription dans le cadre d'un conseil indépendant fourni par un conseiller financier ou une entité financière régulée.
- Souscription dans le cadre d'un conseil non-indépendant, disposant d'un accord spécifique ne les autorisant pas à recevoir ni à conserver des rétrocessions
- Souscription par une entité financière régulée pour le compte de son client dans le cadre d'un mandat de gestion.
- Souscription dans le cadre de la fourniture de services et activités d'investissement (services et activités exercés en conformité avec MiFID II) et rémunéré exclusivement par le souscripteur dans le cadre d'un accord de rémunération spécifique et renonçant à toute rétrocession de la part de la société de gestion.

En plus des frais de gestion prélevés par la société de gestion, chaque conseiller financier ou entité financière régulée est susceptible de faire payer des frais de gestion ou de conseil à chaque investisseur concerné. La société de gestion n'est pas partie prenante de ces accords. Les parts ne sont pas enregistrées à la commercialisation dans tous les pays. Elles ne sont donc pas ouvertes à la souscription pour les investisseurs de détails dans toutes les juridictions.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 580	EUR 600
	Rendement annuel moyen	-94,2%	-43,0%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 190	EUR 9 710
	Rendement annuel moyen	-38,1%	-0,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 840	EUR 14 470
	Rendement annuel moyen	-1,6%	7,7%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 22 360	EUR 29 760
	Rendement annuel moyen	123,6%	24,4%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2016 et 07/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 01/2018 et 01/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 582	EUR 2 453
Incidence des coûts annuels (*)	5,8%	3,7%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,37% avant déduction des coûts et de 7,67% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 170
Coûts de transaction	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 93
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,19% Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners Index. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	EUR 19

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail : contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 5 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 - E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part A USD ISIN : FR0010657890

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 18.12.2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : NYSE Arca Gold Miners Index, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Les parts A USD sont destinées à tous souscripteurs souhaitant respectivement souscrire en US Dollar et en Euro, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

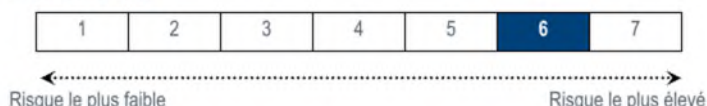
Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative. Ce Produit ne prévient pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement USD 10 000

Investissement USD 10 000		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)	
Période de détention recommandée : 5 ans					
Scénarios					
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 540		USD 550	
	Rendement annuel moyen	-94,6%		-44,0%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 6 330		USD 8 780	
	Rendement annuel moyen	-36,7%		-2,6%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 9 800		USD 13 590	
	Rendement annuel moyen	-2,0%		6,3%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 20 010		USD 26 500	
	Rendement annuel moyen	100,1%		21,5%	

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez USD 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 08/2017 et 08/2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2019 et 03/2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2015 et 07/2020.

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement USD 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	USD 611	USD 2 543
Incidence des coûts annuels (*)	6,1%	4,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,29% avant déduction des coûts et de 6,32% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de USD 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	USD 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	USD 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,00% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	USD 200
Coûts de transaction	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	USD 93
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,18% Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners Index. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	USD 18

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail : contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 - E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part R EUR ISIN : FR0010664052

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 18.12.2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : NYSE Arca Gold Miners Index, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts R EUR, libellées en Euro, sont destinées à être commercialisées par des distributeurs sélectionnés à cet effet par la Société de Gestion, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 580	EUR 600
	Rendement annuel moyen	-94,2%	-43,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 850	EUR 9 440
	Rendement annuel moyen	-31,5%	-1,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 700	EUR 13 600
	Rendement annuel moyen	-3,0%	6,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 19 690	EUR 24 260
	Rendement annuel moyen	96,9%	19,4%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2016 et 09/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 06/2018 et 06/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 654	EUR 2 884
Incidence des coûts annuels (*)	6,5%	4,4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,78% avant déduction des coûts et de 6,34% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 240
Coûts de transaction	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 93
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,21% Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners Index. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	EUR 21

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail : contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 - E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part I EUR ISIN : FR0010664078

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 18.12.2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : NYSE Arca Gold Miners Index, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts I EUR, libellées en Euro, sont destinées aux personnes morales, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

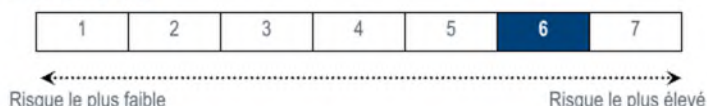
Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 600	EUR 620
	Rendement annuel moyen	-94,0%	-42,6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 170	EUR 10 060
	Rendement annuel moyen	-28,3%	0,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 130	EUR 14 990
	Rendement annuel moyen	1,3%	8,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 20 580	EUR 26 820
	Rendement annuel moyen	105,8%	21,8%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2016 et 07/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 06/2018 et 06/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 286	EUR 2 264
Incidence des coûts annuels (*)	2,9%	3,1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,52% avant déduction des coûts et de 8,43% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 100
Coûts de transaction	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 93
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,93% Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence NYSE Arca Gold Miners Index. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	EUR 93

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail : contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 - E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du
règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs** et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: **Edmond de Rothschild Goldsphere**
Identifiant d'entité juridique : **969500L6ER4DJHPXTK58**

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental de: ____%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 53,81% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



avec un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit financier a réalisé plus de 50% de ses investissements dans des investissements durables.

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion,

- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Note ESG moyenne du portefeuille (méthodologie interne + MSCI) : 10.58

Note E : 7.4

Note S : 10.9

Note G : 13.6

Note ESG moyenne du benchmark (méthodologie interne + MSCI) : 10.07

Note E : 7.1

Note S : 10.2

Note G : 13.1

● ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

La note ESG moyenne du portefeuille est très proche de celle de la période précédente, qui s'établissait à 10.63. La note E s'améliore (passant de 7.13 à 7.4) tandis que les notes S (de 11.15 à 10.2) et G (de 13.76 à 12.63) reculent légèrement.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.

La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/EN/EdRAM-EN-Sustainable-Investment-definition.pdf>

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le Compartiment garantissent qu'ils ne causent pas de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable, en particulier

- en appliquant la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui inclut les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les combustibles fossiles non conventionnels
- en veillant à ne pas investir dans des entreprises qui violent le Pacte mondial des Nations Unies(1).

1 The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds, et font également partie de notre modèle de notation ESG et de notre définition de l'investissement durable.

Les PAI 10 (Violations du Pacte Mondial des Nations Unies) et 14 (expositions aux armes controversées) sont suivis en tant que critères d'exclusion.

Tous les PAI sont en cours d'intégration dans les outils de suivi du portefeuille de l'équipe de gestion et du département des risques.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations Unies.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles et les armes controversées

Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire et externe des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Agnico Eagle Mines Ltd	Matériaux	9,68%	Canada
Newmont Corp	Matériaux	9,47%	États-Unis
Anglogold Ashanti Plc	Matériaux	6,47%	Afrique du
Kinross Gold Corp	Matériaux	6,39%	Canada
Wheaton Precious Metals Corp	Matériaux	5,18%	Canada
Franco-Nevada Corp	Matériaux	4,43%	Canada
Alamos Gold Inc	Matériaux	4,02%	Canada
Pan American Silver Corp	Matériaux	3,71%	Canada
OR Royalties Inc	Matériaux	3,61%	Canada
OceanaGold Corp	Matériaux	3,00%	Canada
Coeur Mining Inc	Matériaux	2,97%	États-Unis
DPM Metals Inc	Matériaux	2,95%	Canada
Eldorado Gold Corp	Matériaux	2,77%	Canada
Torex Gold Resources Inc	Matériaux	2,69%	Canada
Wesdome Gold Mines Ltd	Matériaux	2,66%	Canada

Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.



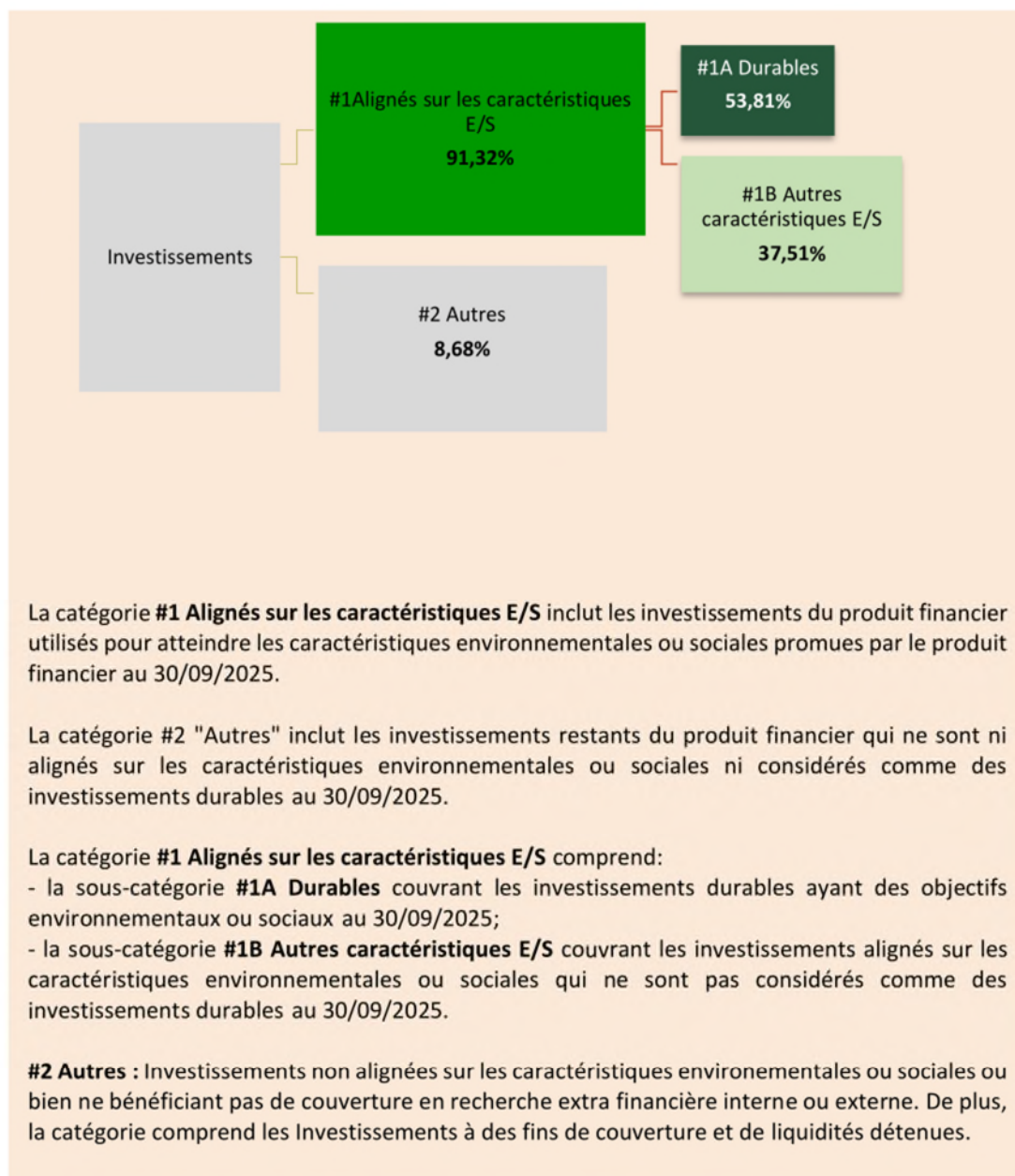
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Matériaux	79,78%
Matériaux	18,96%
Liquidités	1,26%
Total	100

*Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?**

☐

Oui

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

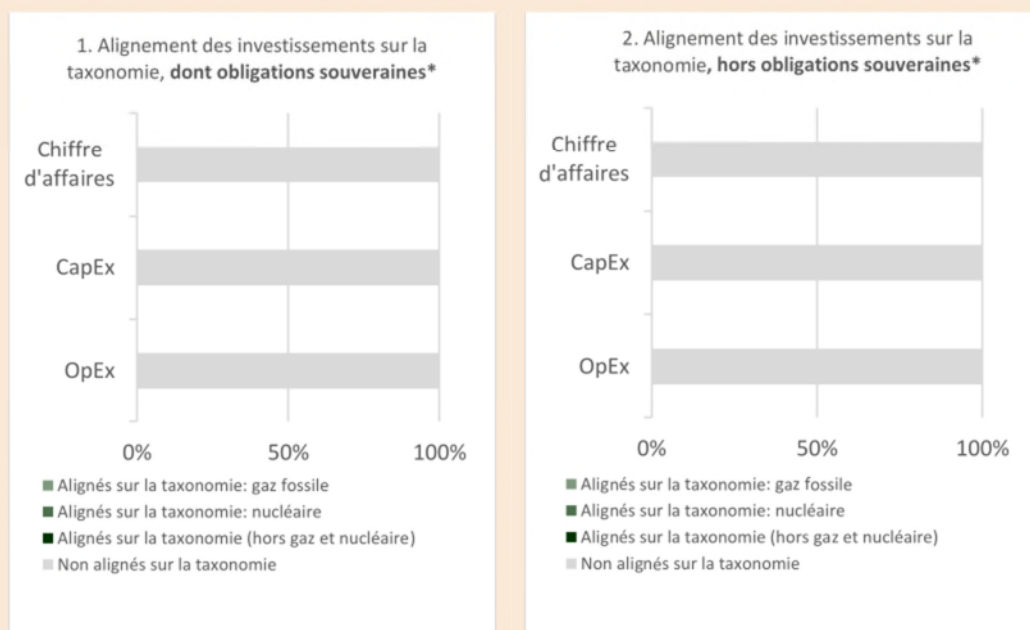
☒

Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

La part d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non applicable.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Non applicable.



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La catégorie "#2 Autres" comprend : les liquidités détenues et les investissements de trésorerie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les gérants ont vendu des entreprises qui ne satisfaisaient pas à la définition d'investissement durable, au cours de la période et ont été attentifs à investir dans des investissements durables sans que cela ne soit une contrainte forte de gestion.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

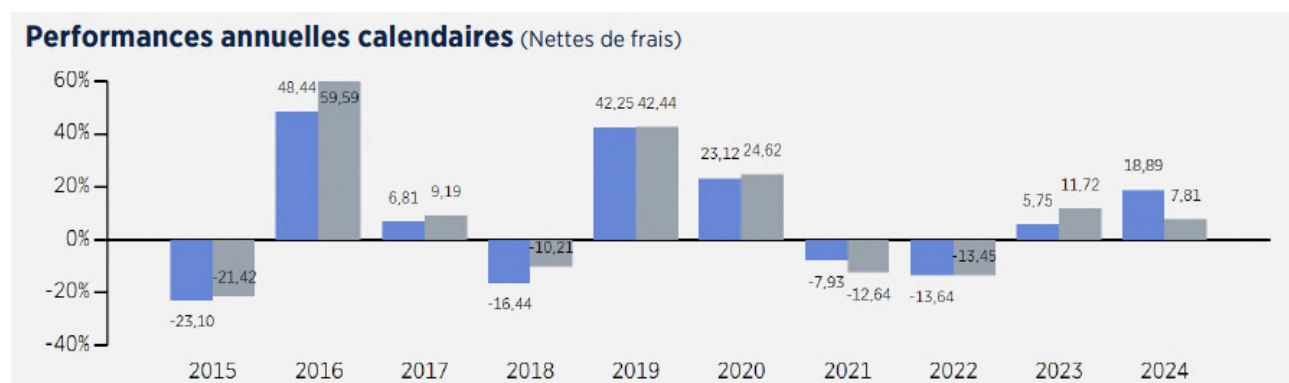
7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., domiciliée 18, rue de Hesse, 1204 Genève, exerce la fonction de représentant du FCP en Suisse et celle de service de paiement pour le compte du FCP.

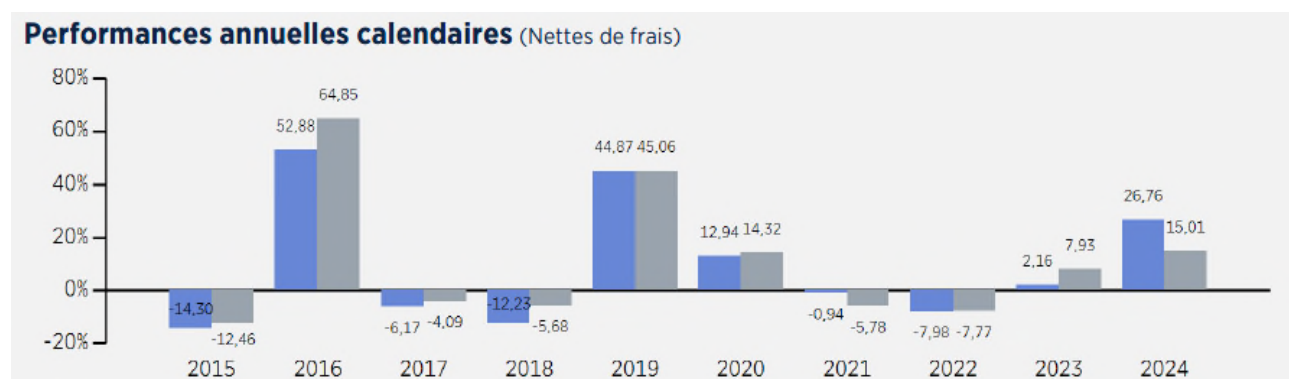
Le prospectus, les Documents d'Informations Clés, le règlement, la liste des achats et des ventes du fonds durant l'exercice écoulé ainsi que les rapports annuels et semi-annuels du FCP sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse ou de la Société de gestion du FCP.

PERFORMANCES AU 30/09/2025

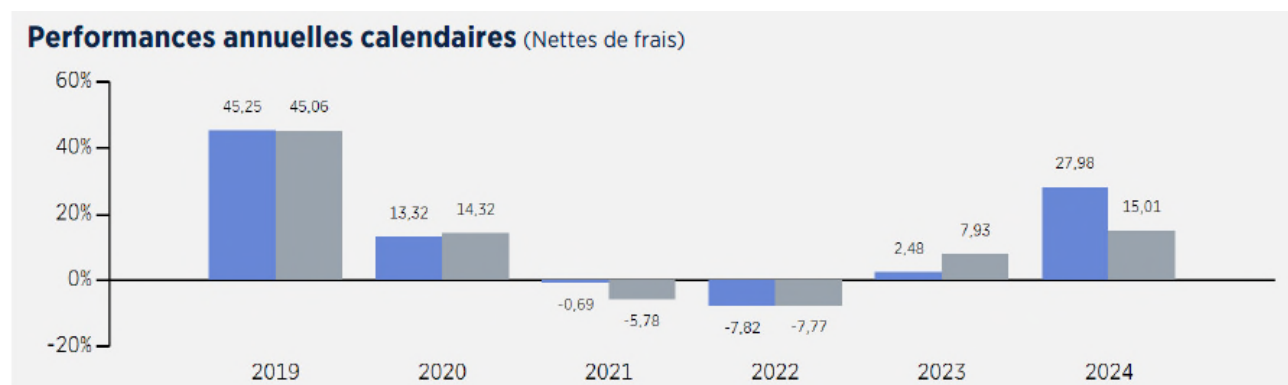
Part A USD



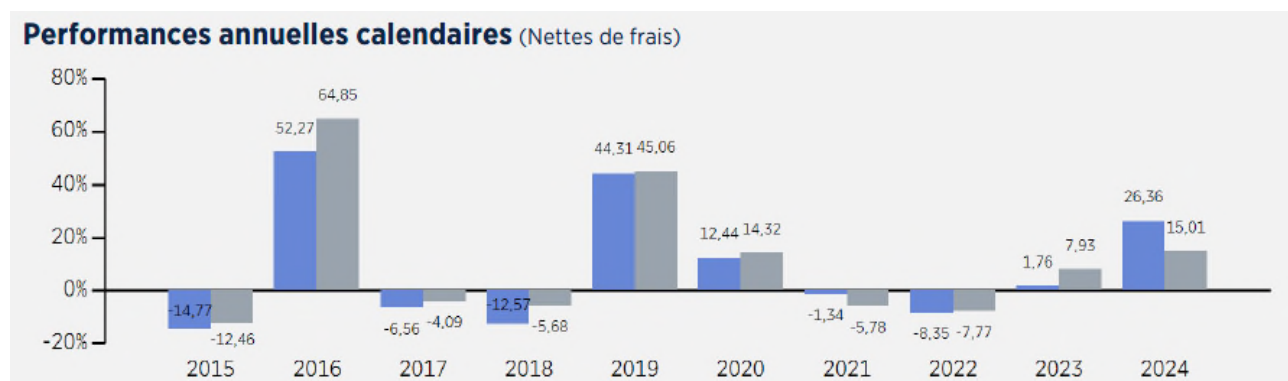
Part A EUR



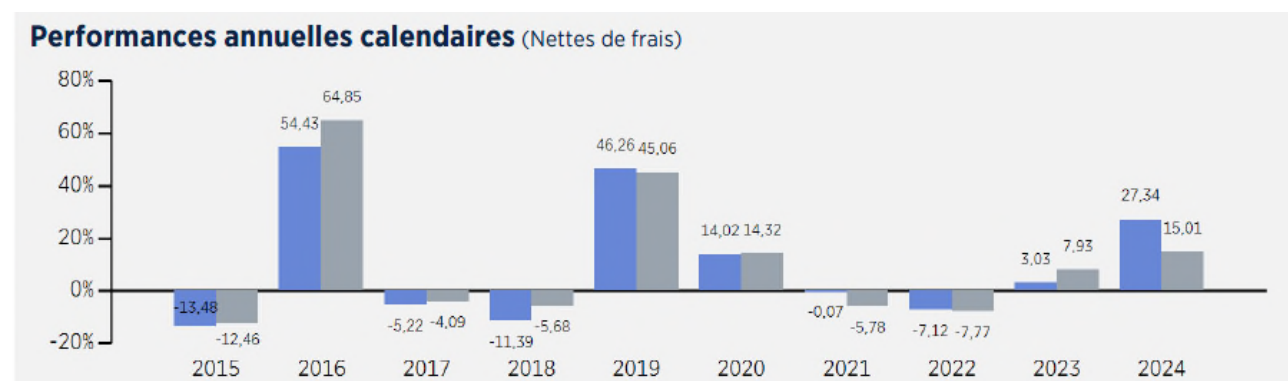
Part CR EUR



Part R EUR



Part I EUR



PRESENTATION DES FRAIS FACTURES A L'OPCVM AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE S'ACHEVANT LE 30 SEPTEMBRE 2025

Parts A USD, A EUR, R EUR, I EUR et CR EUR (Données non auditées)

Conformément à la Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) émise par l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) en date du 16 mai 2008 (état au 05 août 2021) :

- les commissions et frais figurant dans le compte de résultats servent de base au calcul du TER.
- les frais sont rapportés à l'actif net moyen de chaque jour d'évaluation. Toutefois, pour les parts créées il y a moins de 12 mois, les frais sont rapportés à la moyenne des actifs nets de fin de mois.

	Part A USD	Part A EUR	Part R EUR	Part I EUR	Part CR EUR
Frais de fonctionnement et de gestion	2,00%	2,00%	2,40%	0,99%	1,69%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir :					
. des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement					
. déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur					
Autres frais facturés à l'OPCVM					
. commission de surperformance *	0,88%	0,64%	0,61%	0,60%	
Total des commissions et frais imputés à l'OPCVM (TER)	2,88%	2,64%	3,01%	1,59%	1,69%

* *un pourcentage élevé peut être constaté dans le cas d'une variation importante à la hausse du nombre de parts en fin de période du fait de la méthode de calcul appliquée, et inversement dans le cas d'un rachat.*

Ces commissions peuvent faire uniquement l'objet d'une provision comptable à la date d'arrêté du document et seront facturées après mise à jour de cette provision conformément au prospectus.

Changement taux de frais de gestion sur la période : Néant.

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions et le cas échéant de la commission de surperformance. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement.

Les frais de fonctionnement et de gestion incluent notamment les frais de gestion financière, les frais de gestion administrative et comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit.

Coût induit par l'achat d'OPCVM et/ou de fonds d'investissement, applicable aux OPCVM détenant plus de 10% d'OPCVM :

Certains OPCVM investissent dans d'autres OPCVM ou dans des fonds d'investissement de droit étranger (OPCVM cibles). L'acquisition et la détention d'un OPCVM cible (ou d'un fonds d'investissement) font supporter à l'OPCVM acheteur deux types de coûts évalués ici :

- des commissions de souscription/rachat. Toutefois la part de ces commissions acquises à l'OPCVM cible est assimilée à des frais de transaction et n'est donc pas comptée ici.
- des frais facturés directement à l'OPCVM cible, qui constituent des coûts indirects pour l'OPCVM acheteur.

Dans certains cas, l'OPCVM acheteur peut négocier des rétrocessions, c'est-à-dire des rabais sur certains de ces frais. Ces rabais viennent diminuer le total des frais que l'OPCVM acheteur supporte effectivement.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

D'autres frais peuvent être facturés à l'OPCVM. Il s'agit des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.